

TERMES DE REFERENCE

Elaboration d'un plan d'action pour l'intervention de la Cellule d'Information sur l'Energie Durable et l'Environnement (CIEDE)

Depuis le sommet de la terre tenu à Rio en 1992, la Tunisie a consenti un effort important pour la protection de l'environnement et l'intégration du développement durable dans les politiques économiques sectorielles. A ce titre, elle a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1993 et le protocole de Kyoto en 2002.

Sur le plan institutionnel, la Tunisie a instauré des structures pour assurer la pérennité de l'activité changements climatiques, notamment l'autorité nationale désignée et la Cellule d'Information sur l'Energie Durable et l'Environnement (CIEDE) créée en avril 2001, au sein de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie.

Conformément au programme de travail de New Delhi relatif à l'article 6 de la CCNUCC, adopté lors de la huitième conférence des parties tenue en octobre 2002, la CIEDE a réalisé plusieurs activités ayant trait à la diffusion de l'information et à la vulgarisation des connaissances dans le domaine des changements climatiques. Toutefois, et dans l'objectif de consolider ces activités et d'assurer la réussite de ce programme, il est nécessaire d'élaborer une stratégie nationale qui permettra de mettre en œuvre tous les éléments qui favorisent l'énergie et le développement durables.

A cet effet, le PNUD et l'ANME apportent un appui financier à la CIEDE pour lui permettre de pérenniser ses activités. Cet apport devrait aussi permettre à la CIEDE d'élaborer une stratégie de sensibilisation, d'information, d'éducation et de formation dans le domaine des changements climatiques et plus particulièrement sur les aspects liés au Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.

1. L'objectif :

L'objectif de la présente consultation est d'élaborer un programme d'actions sur une période de trois ans visant :

- § L'intégration des changements climatiques et de l'énergie durable dans la maîtrise de l'énergie ;
- § Le financement des projets de maîtrise de l'énergie par le Mécanisme pour un Développement Propre ;
- § La formation et l'information sur l'énergie durable ;
- § L'éducation sur la maîtrise de l'énergie et le changement climatique ;
- § La coopération internationale.
- § La durabilité du CIEDE

2. Les résultats attendus :

Les résultats attendus de l'étude sont :

- § Un inventaire des actions entreprises par la CIEDE durant les deux dernières années sera réalisé ;
- § Un état des expériences étrangères en matière de sensibilisation, formation/information, éducation et coopération internationale dans le domaine des changements climatiques et de l'énergie durable sera présenté.

- § Un plan d'actions sur trois ans et regroupant les six volets énumérés ci-dessus sera proposé ;
- § Un ensemble de partenaires cibles pour chaque axe stratégique sera identifié ;
- § Une évaluation financière de chaque action avec identification des partenaires et bailleurs de fonds sera effectuée ;

3. Les rendus :

Les rapports à fournir seront :

- § Un rapport préliminaire relatif à l'inventaire des actions de la CIEDE et les expériences étrangères ;
- § Un rapport final complet comprenant le plan d'actions triennal détaillé (partenaires et évaluation financière des actions proposées).

4. La qualification des experts :

Cette stratégie sera conçue et élaborée par des consultants nationaux en étroite collaboration avec la CIEDE.

Ces consultants seront des spécialistes dans les domaines du changement climatique, de l'énergie durable, de la sensibilisation, de l'éducation, de la formation et de la coopération internationale.

6. la durée et le délai de la consultation :

La durée maximale prévue pour la réalisation de cette étude est fixée à 4 mois.